Mûrir son projet paysan

OBJECTIFS

Clarifier toutes les étapes à franchir pour entreprendre sereinement un projet agricole.
Élaborer son plan d'action pour la mise en œuvre de son projet paysan.

ENJEUX

Mener une réflexion sur la progressivité de son installation.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Un cycle de 2 journées collectives d'accompagnement pour clarifier la mise en place de son projet d'installation :

J1 : Définir mon projet agricole:
- Dessiner les contours de sa ferme idéale
- Préciser ses attentes en terme de revenus, de temps disponible.
- Faire un état des lieux des compétences nécessaires pour le projet
- Me faire de l'expérience : dans quel cadre, sous quel statut ? comment trouver des contacts ?
- Me former : comment trouver des formations ? me faire financer des formations ?

J2 : Identifier les étapes pour créer l'entreprise:
- Les statuts sociaux, fiscaux et juridique.
- Les intérêts de l'installation progressive et les étapes de la création d'entreprise
- Finaliser son plan d'action et clarification des besoins en accompagnement individuel.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Drôme

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 11/09/2025

TARIFS
Adhésion obligatoire (40€ - prix libre possible) + prise en charge par une subvention de la Région AURA

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Nicolas Brumauld, animateur ADEAR 26
contact@adeardrome.fr
ADEAR DROME
l'Usine Vivante
24 avenue Adrien FAYOLLE
26400 CREST
Tel : 07 82 39 28 05 / 07 68 88 96 16

NOTE : Prévoir le repas du midi / Covoiturage proposé

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
18/09/2025	Usine Vivante 24 avenue Adrien Fayolle 26400 Drôme	Nicolas Brumauld, accompagnateur ADEAR 26
25/09/2025	Usine Vivante 24 avenue Adrien Fayolle 26400 Drôme	Nicolas Brumauld, accompagnateur ADEAR 26

THÈMES

S'installer en AP | Approche globale | Foncier, juridique | Installation

FINANCEURS

AUVERGNE – RhôneAlpes

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)